

**COMPTE RENDU DE LA**

**COMMISSION**

**QUALITE DE L'EAU**

**DU 12 JUIN 2008 A 14H**

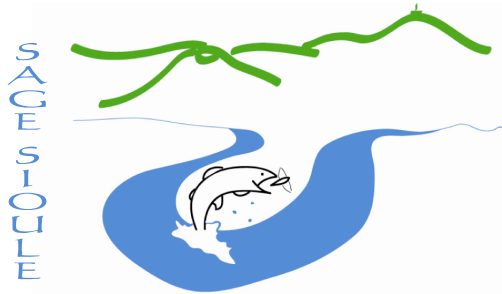
**A SAINT POURCAIN SUR SIOULE**

**Tous les documents et présentations sont téléchargeables.**

**Adresse à taper : <ftp://combrailles.serveftp.net>**

**Nom d'utilisateur : comsage**

**Mot de passe : tz28bv**



**Présents : M. DESMOLLES (Fédération de pêche du PDD), M. BERTRAND (Chambre départementale d'Agriculture de l'Allier), M. BONNEFOUS (Association Syndicale Autorisé de Drainage et de l'Irrigation), Mme BOUTONNET (Direction de l'Environnement du Conseil Général du PDD), M. DESAUNOIS (Office Nationale de l'eau et des milieux aquatiques), Mme WICHROFF (Conservatoires des sites de l'Allier), M. BARTHELEMY (DIREN Auvergne), M. ESTIER (Maire des Ancizes), M. FERRAND (Communauté de communes Pays St Pourçinois), M. FONCELLE (Chambre d'Agriculture), Melle GUIMARD (Parc Naturel des Volcans d'Auvergne), Melle MIDAN (BDQE), M. PATURET (SMAT du bassin de la Sioule), M. PERRIN (Chambre départementale d'Agriculture de l'Allier), Mme CHOMONT (SIVOM Sioule et Bouble), M. MULLIE (Chambre Départementale d'Agriculture du Puy de Dôme), M. SCHIETTEKAT (Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme), M. SOURD (Fédération de l'Allier pour la pêche et la protection du milieu aquatique) M. VILLATTE (Directeur Adjoint SMADC), Mme NADALLE (DDAF du Puy de Dôme), M. CAVARD (DDE), M. BIDET (DDASS du Puy de Dôme), M. MESSAGE (DDASS de l'Allier) et M. CHIGNOL (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt).**

**Excusés : M. BAYET (Fédération de pêche du PDD), Mme LEMPEREUR (Maire de Montaigut en Combraille), M. SIMEON (Agence de l'eau Loire Bretagne), Mme BORDAT (DDE de la Creuse)**

M. ESTIER accueille les personnes présentes et les remercie de leur présence.

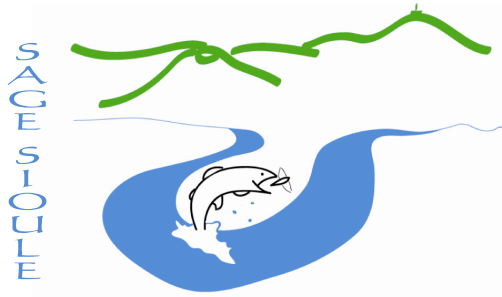
Plusieurs thèmes sont abordés.

#### 1/Eau potable

Il est soulevé la question de la prise en compte de la source de l'eau et non de la commune dans l'état des lieux. En effet, certaines distributions sont issues d'un mélange d'eau dont il est difficile de connaître le captage.

Melle FOURMARIER indique que les concentrations en Arsenic sont importantes mais que l'origine de cet élément est le sol.

Elle précise également que des problèmes bactériologiques sont présents sur certaines communes en régie.



M. BIDEET indique que des données plus récentes existent notamment pour l'arsenic pour lequel le problème reste important. Pour les pesticides, une mise à jour de ceux recherchés est nécessaire. Il est nécessaire d'insister sur la protection des ressources. Il existe une liste des communes mises à jour pour les DUP des captages AEP. Il indique également qu'un point de captage existe sur l'étang de Saint Eloy les Mines.

Pour les baignades, les problèmes rencontrés sont la transparence de l'eau et les cyanobactéries.

Il souligne l'intérêt de rajouter des données sur les eaux minérales et salées.

M. MESSAGE indique pour certains points de baignade en rivière de la Sioule sont suivis, mais seulement à titre expérimental car la baignade n'y est pas autorisée.

M. BIDEET souligne l'intérêt de traiter le problème des cyanobactéries pour le plan d'eau des Fades dans un chapitre indépendant.

## **2/Assainissement.**

La communauté de communes de Saint Pourçain indique un renouvellement de la station d'épuration qui va redescendre à 9990 EH. Cette station sera équipée d'un système épuratoire de phosphore.

Il est indiqué que le recensement de la conformité de l'Agence de l'eau ne se base pas sur les mêmes critères que ceux de la Police de l'eau. Il faudra donc réajuster les données sur les routes et les autoroutes dans le chapitre infrastructure.

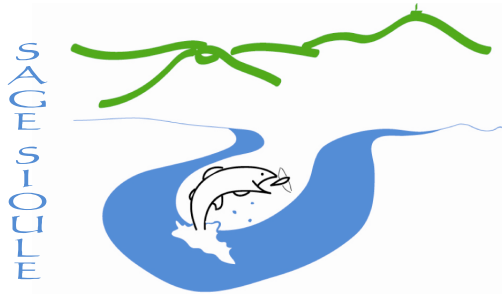
Il est demandé de rajouter le zonage des eaux pluviales.

## **Industries**

Il est proposé d'intégrer les documents de règlement et de mise en conformité des industries les plus importantes.

Au sujet des décharges, il y a un recensement ICPE notifiant 2 décharges aux Ancizes et une à Bayet qui reste à vérifier.

## **3/Agriculture**



Melle FOURMARIER présente le découpage en sous-bassin versant validé durant le bureau de la CLE du 13 septembre 2007. Les données démographiques sont celles de 1999 car les dernières ne sont pas validées officiellement.

Toutefois, une estimation à partir des derniers recensements pourra être réalisée.

Il est demandé de préciser le taux de chargement sur les bassins versants.

Melle FOURMARIER expose la qualité de l'eau pour les différentes altérations. Elle indique également les objectifs de qualité des masses d'eau.

Un point particulier sur le bassin de la Haute Sioule est apporté :

- Il faudrait faire un zoom sur la production vache laitière/vache à viande
- Indiquer des rejets d'eaux blanches sont présent sur ce territoire.

#### 4/Qualité

Cf power point qualité

L'objectif est de stabiliser la situation car le bassin est relativement préservé et à une faible population, les têtes de bassins versants sont à maintenir en priorité.

Les gros points sur lesquels on doit intervenir :

- eutrophisation plan d'eau (limite phosphore et azote) des Fades
- protection des zones humides surtout en tête de bassin
- ouvrages
- réglementation piscicole
- points PCB à rajouter sur Jenzat.

Aucune remarque supplémentaire n'étant soulevée, levée de séance à 17h00.